

ASSEMBLEE GENERALE CLAP CHAZ



Date/Heure: 31/05/2022 de 18h30 à 21h

Membres du CA Présents : Carole BERNARDINIS, Anaïs GLEYSE, Laure BERTRAND, Isabelle BILLARD, Marie GOURIANO, Vincent COMBE, Gwen LE DEVIC.

Membres du CA Excusés : Sophie BELMONTE

Membres de l'équipe d'animation Présents : Julie LEGHIE (directrice)

24 adhérents présents + 2 Pouvoirs

COMPTE RENDU

1. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE : Carole BERNARDINIS

- Remerciements aux adhérents présents
- Remerciements à la CAF et à la Mairie
- Présentation de l'Association loi 1901.
- Présentation des acteurs du CLAP CHAZ : tour de table pour la présentation des membres de Conseil d'administration et du Bureau.

2. BILAN 2021-2022

- Le nombre de familles et d'enfants se stabilise mais nous constatons une hausse de la fréquentation : les enfants sont plus souvent présents au CLAP CHAZ sur les différents temps d'accueil.
Année 2021-2022 :
146 familles
195 enfants dont 125 de Chazey et 70 extérieurs
- Présentation des différents temps d'accueil, tarifs, fonctionnement, prestataires, projets et activités mis en place durant l'année 2021-2022.

3. BILAN FINANCIER 2022 : Présentation du compte de résultat de 2022

- **L'exercice 2022 se solde avec un résultat positif de 6 384 €.**

Ce résultat positif s'explique essentiellement par le non-remplacement du personnel en arrêt de travail et l'investissement énorme des équipes d'animations et du conseil d'administration pour continuer à faire vivre la structure. Il s'agissait d'une décision prise par le CA par souci d'économie, mais qui a usé physiquement et moralement l'équipe complète (animation et bureau).

- **Subventions reçues en 2022 :**

- Commune de Chazey : 35 000 €
- CAF de l'Ain : 41 200 €

PV Vote du CR 2022 : approbation à l'unanimité.

4. PERSPECTIVES POUR 2023-2024 :

- **Faits marquants sur l'année 2022-2023**

- Augmentation significative de la fréquentation depuis septembre 2022 et saturation de notre capacité d'accueil (sur tous les temps, et particulièrement la cantine).
- Augmentation des charges de personnel suite à l'évolution de la convention de l'animation (tout en maintenant les salaires de l'équipe au minimum légal)
- Fin des dispositifs de contrats aidés
- Hausse conséquente des coûts des repas et inflation générale

- **Présentation du Budget Prévisionnel 2023 :**

- Pour fonctionner normalement en 2023, l'association aurait besoin d'une augmentation de la subvention communale à hauteur de 60 000 € (demande faite en ce sens à la commune).
- Le conseil municipal a décidé d'augmenter le montant de la subvention à hauteur de 42 000 €, soit une augmentation de 20% par rapport à 2022. Cette subvention a été accordée principalement pour financer le temps cantine.
- Le conseil d'administration a cherché plusieurs solutions pour pallier cette différence et maintenir un budget 2023 à l'équilibre. Ces solutions ont été présentées rapidement à l'assemblée présente. Aucune n'est totalement satisfaisante, mais une augmentation significative des tarifs nous semble incontournable.
- Pour rééquilibrer le budget 2023, le CA propose donc une **augmentation tarifaire** de 6 % sur l'ensemble de l'année 2023. Cependant la modification des tarifs ne pouvant s'appliquer qu'à partir de la rentrée de septembre 2023 (car elle doit préalablement être votée en AG), **la hausse de tarifs 2023** sera condensée sur les 4 derniers mois et devra donc être **de 18 % à partir du 1^{er} septembre 2023**. Elle s'appliquera à l'ensemble des prestations proposées.

- **Modifications apportées sur le règlement intérieur :**

- Nouvelle grille de tarifs à partir du 1er septembre 2023, avec une hausse de 18% par rapport aux tarifs en vigueur en 2022-2023.
- Supplément tarifaire pour les sorties et les ateliers.
- Facturation des séjours en cas d'absence, même pour maladie.
- Mise en place d'une procédure officielle pour les listes d'attente.
- Un rappel en fin de règlement sur le nécessaire respect mutuel entre les personnes et le respect du règlement intérieur.

PV Vote du Règlement intérieur 2023 :

Le Nouveau règlement intérieur comprenant la hausse tarifaire a été approuvé par 24 votes pour et 2 votes contre.

5. ECHANGES ET QUESTIONS DIVERSES AVEC LES ADHERENTS

Nombreux échanges avec les adhérents présents qui souhaitaient connaître les solutions possibles :

- Quelles seraient les conséquences si nous n'étions plus conventionnés CAF ?
- ➔ Perte de la subvention et un risque de voir nos enfants mal/moins encadrés...
- Pourquoi ne pas faire municipaliser les services du CLAP CHAZ ?
- ➔ La réponse ne nous appartient pas (ce serait un choix de la commune, le cas échéant) et aucune garantie que les services seraient moins chers (plus de bénévolat possible, par exemple) ou alors avec risque de perdre des temps d'accueil et d'avoir juste un « service minimum ».

Nous avons montré à nos adhérents que le projet du CLAPCHAZ et la qualité d'accueil de celui-ci étaient une force. Les personnes présentes en sont bien conscientes et souhaitent conserver un service de qualité comme le CLAP CHAZ.

6. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Départs du Conseil d'administration :
Carole BERNARDINIS (présidente), Isabelle BILLARD (secrétaire) et Sophie BELMONTE
- Membres du CA souhaitant renouveler leur engagement :
Anaïs GLEYZE, Laure BERTRAND, Marie GOURIANO, Vincent COMBE, Gwen LE DEVIC
- Nouvelle candidature : Loriane CLEMENT

PV du vote des membres du CA: approbation à l'unanimité

CLOTURE DE L'AG à 21H.

Le conseil d'administration du CLAP CHAZ